

Chapitre 9

Le concept de vulnérabilité : changer de point de vue



Hubert Mazurek

Géographe, IRD, LPED, UMR 151,
Aix Marseille Univ. – IRD

Pauvreté

Acteur

Risque

Politique
publique

Ce chapitre est paru dans :
Adjamagbo A., Gastineau B., Golaz V., Ouattara F. (2019). La
vulnérabilité à l'encontre des idées reçues. Les Impromptus du
LPED, n°6, Laboratoire Population-Environnement-Développement,
UMR 151 (AMU – IRD), Marseille, 133 p.

Le concept de vulnérabilité est devenu polysémique ; il s'applique désormais à de multiples situations et se confond souvent avec l'adaptation ou la résilience. Nous tentons de montrer dans cet article que la vulnérabilité a des propriétés très singulières, qui ne peuvent se détacher de l'action et du contexte. Nous définissons deux types de vulnérabilité, l'intrinsèque ou structurelle et la conjoncturelle dont la relation dépend du niveau de perception et de connaissance de ces propriétés. Tout est vulnérable selon l'angle adopté, c'est donc un concept universel, mais qui est totalement relatif à une situation donnée. Par ailleurs, nous pouvons nous poser la question de savoir si la vulnérabilité définit un individu, un groupe, ou si la vulnérabilité doit se définir en fonction de ce qui rend l'individu ou le groupe dépendant d'une situation. En fonction du point de vue que l'on adoptera, ce sera le vulnérable qui aura besoin de soin, ou ce sera le soignant qui devra changer de comportement face à celui qu'il rend vulnérable. Cette différence est fondamentale dans la manière de construire les politiques publiques en relation à l'environnement, à la santé, à la lutte contre la pauvreté, etc. Quelques exemples nous montrent que la vulnérabilité n'est pas toujours là où on le croit.

The concept of vulnerability has become polysemic; it now applies to multiple situations and is often confused with adaptation or resilience. We try to show in this chapter that vulnerability has very unique properties, which cannot be detached from action and context. We define two types of vulnerabilities, intrinsic or structural and conjunctural, the relationship of which depends on the level of perception and knowledge of these properties. On one hand, everything is vulnerable depending on the angle adopted, so it is a universal concept, but one that is totally relative to a given situation. On the other hand, we can wonder whether vulnerability defines an individual, a group, or if vulnerability should be defined according to what makes the individual or the group dependent on a situation. Depending on the point of view that will be adopted, it will be the vulnerable who will need care, or it will be the caregiver who will have to change behavior in front of the one he makes vulnerable. This difference is fundamental for building public policies in relation to the environment, health, the fight against poverty, etc. Various examples show that vulnerability is not always where you think it is.

Introduction

« Être pauvre, ce n'est pas manquer d'argent ;
Être pauvre, c'est manquer de générosité »

Yasmina Khadra, 'Dieu n'habite pas la Havane'

La vulnérabilité fait partie des concepts pluriels nés de la multiplicité des champs possibles d'application et de leurs usages dans le langage commun. Appréhendée depuis seulement les années 2000 (Brodiez-Dolino, 2015, 2016), l'usage d'un nouveau concept - la vulnérabilité - est avant tout lié à la nécessité de remplacer de vieux concepts, comme l'exclusion sociale, ou d'ajouter un peu de nouveauté à des analyses de risque qui s'enlisaient dans leur inefficacité. En effet, la communauté des géographes, en s'intéressant de près à la géographie du risque dans les années 1990, montra que les mêmes causes ne provoquaient pas les mêmes effets. Cette constatation fut confirmée par les recherches sur les catastrophes naturelles (Maskrey, 1993; d'Ercole et al., 1994; Péguy, 1995; Bailly and dir., 1996), sur la santé (Salem et al., 1992 et le numéro spécial de *Espace, Populations, Sociétés de* 1995-1), sur la contamination (Balkau, 1993), et l'économie (Chambers, 1989; Kochar, 1995), etc. les chercheurs introduisirent alors un nouveau concept pour prendre en compte cette variabilité dans le risque : la vulnérabilité ; concept qui sera, en une quinzaine d'années, confondu puis substitué par celui de résilience (Dauphiné and Provitolo, 2007). Le risque devient alors une construction sociale et culturelle (Johnson and Covello, 1987 ; Rohrmann, 1998). Ce terme de vulnérabilité se trouvera de façon surprenante absent du vocabulaire de la recherche anglo-saxonne.

Cette dernière optera pour une perspective plus probabiliste : incertitude et variabilité (*uncertainty and variability*, Abt et al., 2010) ou encore contexte spécifique («*specific context in which the risk may materialize*», Renn, 2008), ou considérant la vulnérabilité comme une notion abstraite (tout comme équité ou justice, Renn, 2008). Ce n'est que très récemment, associé à la résilience, que ce concept est repris dans les articles sur le socio-éco système (Adger, 2006).

Comme tout concept pluriel, celui de vulnérabilité devient polysémique et donc imprécis pour la recherche. Selon la formulation de Lussault (« *Nous sommes toujours-déjà vulnérables* », Lussault, 2014), la vulnérabilité est avant tout l'expression d'une obsession du risque, d'une « *culture tabloïd' de la peur* », tout comme un outil d'appropriation par les pouvoirs publics qui peuvent alors désigner des coupables et des victimes. Ce terme a d'abord servi à identifier la pauvreté dans les années 70, puis s'est introduit dans le droit dans les années 80, etc., avec l'objectif chaque fois, de « domestiquer » les marges, les précaires ou de médiatiser la souffrance et l'impuissance des vulnérables (Thomas, 2010) ; l'esthétique du vulnérable devient l'oxymore de cette montée en puissance de la peur. La vulnérabilité permet ainsi un glissement sémantique d'un phénomène collectif et extérieur (l'exclusion qui est l'action d'exclure et suppose l'existence d'un groupe)



Photo 1 : Expansion urbaine sur les terrils des mines de Oruro, Bolivie, 2010 (© photo : H. Mazurek).

vers un phénomène intrinsèque et individuel (le vulnérable qui, à partir de ses faiblesses, peut se blesser).

Le mot vulnérabilité vient de *vulneris*, qui signifie blessure ; il fait référence aussi au talon d'Achille : le point de faiblesse, la potentialité d'être blessé. Dans tous les domaines de recherche, médecine, psychologie, économie, géographie des risques, il est devenu le qualificatif d'une situation négative en relation à l'ensemble d'un groupe social ou d'une société. Lorsqu'il y a blessure, il faut soigner ! L'intervention publique concerne alors l'action d'un groupe « sain » en direction d'un groupe « faible ». Cette connotation est importante pour comprendre, comme nous le verrons, l'ambiguïté de ce terme et son usage dans les politiques publiques.

Il nous semble important, à l'heure de la relance des grandes politiques internationales de réduction de la pauvreté, ou de remise en question des politiques de lutte contre les risques, de réintroduire un débat sur le concept. Nous reprendrons quelques propriétés, sans revenir sur les définitions car de nombreux auteurs ont déjà fait ces analyses (Reghezza-Zitt, 2009 ; Thomas, 2010 ; Becerra, 2012; Lussault, 2014 ; Brodiez-Dolino, 2015; Brodiez-Dolino, 2016 ; Meschinet De Richemond, 2016, etc.) ; puis nous analyserons l'incohérence de certaines utilisations ; pour enfin lancer un débat sur la nécessité d'un changement de paradigme de la vulnérabilité.

¹ Traduction de l'américain *Tabloïd Culture* décrivant la place des médias populaires à la télévision, dans les supermarchés, etc.

Propriétés

Nous considérons comme vulnérable *toute chose qui a une probabilité d'être contrariée sous l'action d'autre chose*.

La chose peut être un individu, un groupe, une société, un évènement, un objet, une situation, etc. ; la vulnérabilité ne peut donc pas être catégorisée, elle s'applique à toute chose ;

Le fait de contrarier introduit une notion négative (opposition, dérangement, perturbation, etc.) ; Il est en effet rare qu'il y ait une vulnérabilité positive.

La probabilité introduit une notion de possibilité, et donc à la fois un caractère aléatoire, mais aussi et surtout un caractère non-permanent.

C'est donc un concept dynamique (parce qu'il suppose une action dans le temps ou l'espace). Mais c'est aussi un concept pluriel, puisqu'il peut s'appliquer à de nombreuses « choses », à de multiples modalités de perturbations, et dépend de l'action que l'on y exerce.

Il y a de nombreux stades et degrés de vulnérabilité selon la nature et l'importance de ces trois éléments : chose, action et perturbation. À partir de ces trois éléments, on peut définir un certain nombre de propriétés.

1 - C'est un concept « tiroir », car il inclut une série de concepts associés dont il dépend.

Un vase, posé sur une table, que l'on déplace ne change pas d'état ; il dispose cependant d'une vulnérabilité intrinsèque (ou structurelle, son degré de fragilité) par rapport à l'espace et à l'action. Si le même vase est en équilibre instable, on peut supposer que ce degré de fragilité (qui est constant) le rendra plus vulnérable. Si l'action le pousse à tomber, on observera alors le résultat de cette vulnérabilité qui sera la somme de la vulnérabilité intrinsèque et de la vulnérabilité liée au contexte et à l'action (conjoncturelle) !

On voit bien au moyen de cet exemple que la vulnérabilité est liée à la nature des choses (le verre et la main qui le manipule), au type et à l'intensité de l'action (mouvement), au contexte (si tout l'espace est plat, il n'y aura pas de chute), à la variable temps. La vulnérabilité fait appel également à de nombreux autres concepts tiroirs : le vase est-il en situation de risque ? la fragilité du vase est-elle liée à l'aléa ? l'environnement est-il favorable à la vulnérabilité ? etc.

On voit ici la différence entre les différents concepts. En particulier les concepts de risque ou d'aléa sont distincts de la vulnérabilité. On est en situation de risque parce que le contexte ou l'aléa le déterminent ; mais ce n'est pas parce qu'il y a un risque qu'il existe une vulnérabilité.

2 - Ceci implique que la vulnérabilité soit relative à une action, ce qui suppose une externalité à la chose même. Être vulnérable vis-à-vis de soi-même est assez rare (sauf peut-être en psychiatrie). On est vulnérable en relation à l'environnement, au contexte de l'action.

Le 5 octobre 2015, le patron d'Air France perdait sa chemise, arrachée par une foule de manifestants. Rien ne supposait une telle vulnérabilité de la part d'un dirigeant d'entreprise, supposé être prudent, sécurisé, et peu disposé aux bains de foule. Pourtant, le contexte et l'action l'ont rendu physiquement vulnérable. Dans des cas extrêmes (guerre, viol, catastrophe, etc.) la vulnérabilité conjoncturelle détermine le plus souvent l'importance du dommage.

3 - Tout est vulnérable selon l'angle adopté ; c'est donc un concept universel !

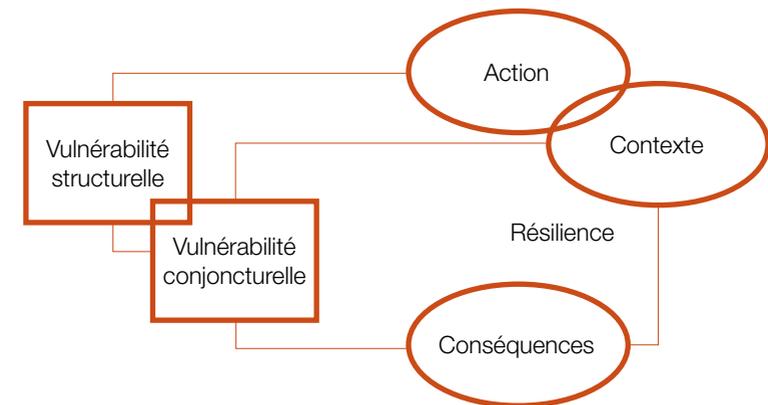
Une « chose » n'est pas vulnérable dans l'absolu mais l'est toujours en relation à une action. Des expressions comme « atténuation de la vulnérabilité urbaine » ou « approche de

la vulnérabilité d'une population » n'ont ainsi pas beaucoup de sens.

Les conséquences d'une action, dans un contexte donné, sont dépendantes de ces deux vulnérabilités. Construire une capacité

de résilience, c'est modifier le contexte pour diminuer les vulnérabilités, et éviter que la vulnérabilité conjoncturelle surpasse la structurelle et conduise à des systèmes invivables (rupture, folie, mort, crise, etc.).

Figure 1 : Place de la vulnérabilité structurelle et conjoncturelle dans la relation action – conséquences.



4 - La vulnérabilité ne se révèle qu'a posteriori, c'est-à-dire après que l'action ait eu lieu ; pour cette raison c'est un concept qui est le résultat d'une dynamique.

On peut toujours « évaluer » une vulnérabilité, mais on ne saura si elle est réelle que lorsqu'elle s'exprimera. C'est le grand problème de la gestion des risques naturels par exemple : *on peut supposer qu'une maison construite de telle ou telle manière résistera à un choc sismique ou à une inondation (on le suppose par expérience ou théorie), mais on ne le saura véritablement qu'après l'avènement de ce choc.*

Cette propriété est importante dans le domaine des politiques publiques. On peut en effet supposer qu'une certaine population est vulnérable au changement climatique,

car on définira un certain nombre de facteurs (d'indicateurs) qui nous laissent penser qu'il existe un rapport entre une action et le résultat. C'est le rôle alors de la politique publique d'ajuster au mieux ces indicateurs (diagnostic) pour renforcer les points de faiblesse pouvant générer de la vulnérabilité. C'est la politique de la prévention ou de l'intervention. Si elle ne fait pas l'objet d'un suivi et d'une évaluation, nous savons qu'elle peut parfois elle-même conduire à des catastrophes.

La vulnérabilité intrinsèque ou structurelle peut se connaître à partir des propriétés des objets et des individus, mais elle ne sera jamais totalement identifiable puisqu'une vulnérabilité se définit en relation à un contexte et des actions. La vulnérabilité conjoncturelle se déduira de l'action, du contexte et

I. La vulnérabilité ou l'association de la cause à l'effet

des impacts. La différence entre les deux donnera notre niveau de perception ou de connaissance en relation à l'action sur l'objet ou l'individu. *Dans l'exemple du vase, le facteur de vulnérabilité structurelle supposée est la fragilité du verre. La vulnérabilité conjoncturelle dépendra de la nature et de l'intensité de l'action et du changement de contexte. Mais d'autres facteurs peuvent être inconnus, comme la hauteur du vase, qui le rend plus instable ; ou la présence d'un coussin qui amortira la chute. Ce n'est qu'en répétant l'expérience, et en accumulant les connaissances, que l'on pourra définir précisément les deux types de vulnérabilité, et évaluer la capacité de résilience en utilisant ces connaissances pour modifier les contextes et les paramètres de la vulnérabilité.* Dans une grande mesure, les facteurs de vulnérabilité correspondent à un contexte déterminé et à un niveau d'information sur ses propres composantes et les composantes du contexte, lesquelles peuvent être individuelles ou collectives, matérielles ou immatérielles. La vulnérabilité n'est en tout cas pas deux choses : ce n'est pas la capacité de faire face (ceci est la résilience ou l'adaptation), ni celle de s'affronter aux risques car il peut très bien y avoir vulnérabilité sans risque. Être en situation de risque génère de la vulnérabilité (dans le sens de la vulnérabilité conjoncturelle), ce qui voudrait dire que risque et vulnérabilité sont intimement liés, voire parfois se confondent.



Photo 2 : Une vulnérabilité facilitée par les pouvoirs publics, El Alto, Bolivie, juillet 2019
(© photo : Hubert Mazurek).

À partir de ce petit repérage théorique, il est alors possible de réviser différentes conceptions et associations que l'on fait souvent entre la vulnérabilité et d'autres phénomènes.

« *Être pauvre, c'est être vulnérable* ». Cette affirmation, trop souvent citée, ne décrit pas une caractéristique, un état, mais une relation de cause à effet, un processus. D'une part cette affirmation n'est pas commutative, car l'inverse n'est pas vrai ; et d'autre part elle ne s'applique pas à une population particulière (les pauvres) mais à une situation (donc un contexte) qui peut changer au cours du temps (puisque tout riche est aussi vulnérable dans le cas où il perd sa fortune et devient pauvre ! et inversement). Par ailleurs les critères qui définissent la pauvreté sont différents de ceux qui définissent la vulnérabilité ; la relation (cause à effet) est par conséquent invérifiable. Le caractère vulnérable est souvent étudié de manière absolue, comme valeur intrinsèque de la propriété de l'élément. Combien de fois avons-nous vu écrit dans les manuels qu'« une société pauvre est plus vulnérable qu'une société riche », utilisant des caractéristiques qui se veulent absolues (précarité, pauvreté, marginalité) mais qui sont en réalité totalement relatives au contexte où elles se situent.

Dans ce sens, l'usage, dans la recherche, du terme vulnérabilité introduit un contresens : il se définit avec le présupposé qu'un élément est vulnérable de manière absolue alors que cette vulnérabilité est relative au contexte dans lequel elle se révèle. Le chercheur n'est donc pas neutre dans cette définition de la vulnérabilité, et dans son usage.

Par exemple, les sociétés traditionnelles d'Amazonie ou de l'Altiplano andin sont très vulnérables en relation au modèle économique occidental, mais le sont beaucoup moins en relation à leur propre mode de vie (qui pourtant

est très contraignant). La vulnérabilité provient par conséquent de l'interaction d'un modèle sur une société ; elle ne se génère ni par la société même, ni par le modèle en soi. Le caractère de vulnérabilité varie évidemment dans le temps et dans l'espace ou selon des caractéristiques du modèle ou de la société. Par exemple, en santé, il existe des différences très significatives de vulnérabilités en relation à des maladies selon que l'on se situe en zone urbaine ou rurale, selon le genre, les groupes d'âges, etc. Dans ce dernier cas, il est souvent facile de distinguer la vulnérabilité structurelle (liée à la biologie ou à la génétique, comme la prédisposition à l'asthme par exemple) de la conjoncturelle (qui dépend du contexte, de la pollution des villes ou du grand air des montagnes !).

Ces vulnérabilités, structurelles et conjoncturelles, peuvent naître de situations particulières, qui dépendent essentiellement de la relation entre un élément, son contexte et le temps (Arreghini and Mazurek, 2004). La dimension structurelle de la vulnérabilité concerne des propriétés fondamentales des éléments, et des interactions à long terme (de plusieurs années à plusieurs siècles), c'est à dire dont les impacts peuvent affecter la structure même des éléments (dimension culturelle, frontières historiques, conformation du réseau urbain, politiques ou crises économiques, patrimoine, etc.). La dimension conjoncturelle, au contraire, concerne les propriétés qui interagissent dans le temps court ou de manière ponctuelle, en général sujettes à des aléas perceptibles dans le cycle d'une vie humaine (gel, variation de prix, épidémie, mode, etc.).

Les aléas ou dangers (structurels comme le séisme ou la sécheresse permanente ou conjoncturels comme la crise économique ou l'épidémie) vont révéler les vulnérabilités, et

souvent générer des stratégies de réponses, qui peuvent être de l'ordre de l'adaptation ou de la résilience.

Quelques exemples d'interactions entre dangers (et aléas) et vulnérabilité, entre structurel et conjoncturel, dans le tableau ci-dessous, montrent les mécanismes nécessaires à la société pour se maintenir ou résister, c'est-à-dire être résilient face à cette vulnérabilité. Par exemple, un danger structurel permanent (la sécheresse en milieu sahélien) lié à une vulnérabilité structurelle sur le long terme a conduit la société marocaine à développer une forme spécifique d'irrigation bien adaptée au contexte. Par ailleurs, l'expansion récente de l'agriculture maraîchère est menacée par une vulnérabilité conjoncturelle (liée à la sécheresse et au caractère opportuniste de l'agriculture), dans ce cas c'est l'application d'une technologie ponctuelle qui est favorisée.

La résilience dépend en grande partie de l'équilibre entre ces modalités de vulnérabilité (Arreghini et Mazurek, 2004 ; Mazurek, 2019).

Ce sont les relations entre éléments et contextes qui figent en définitive la nature et l'intensité de la vulnérabilité. Les recherches sur la vulnérabilité ont longtemps limité ces relations à des facteurs très simples et objectifs, souvent de cause à effet, ainsi qu'à des critères monétaires ou directement mesurables (maisons détruites, volume de contaminant, perméabilité des sols, etc.). Ces critères ne rendent évidemment pas compte de la complexité des interactions, et en particulier du fait que tous les éléments ne réagissent pas de la même manière dans un contexte donné, et sont dépendants des relations individu / groupe. Pour ces raisons, les recherches actuelles essaient de

mettre l'accent sur des critères plus sociaux et subjectifs (l'accès à l'information par exemple), psychosociologiques (perception et comportement), ou de nature cyclique ou emboîtée générés par l'élément ou le contexte. En santé par exemple, la disponibilité de l'information, la perception et le comportement face à une maladie, l'appartenance religieuse (qui conditionne par exemple le degré de confiance vis-à-vis de la médecine ou la relation à la mort) sont aussi déterminants que la vulnérabilité biologique en cas d'épidémie. On retrouve cette démarche dans ce que Langford (2002) appelle une « approche existentielle de la perception du risque ».

Tableau 1 : Exemples d'interactions entre dangers (ou aléas) et vulnérabilités.

	Danger structurel	Danger conjoncturel
Vulnérabilité structurelle	Innovation de la société (les khetaras ² du Maroc, comme moyen de lutte contre le désert)	Adaptation (intégration de la monétarisation dans les rapports marchands) ou destruction de la société (migration vers les espaces de modernité)
Vulnérabilité conjoncturelle	Application d'une technologie (l'irrigation au goutte à goutte)	Réaction ou adaptation (diversification du travail et des lieux de travail)

Cette réflexion a aussi une conséquence importante sur la manière de construire les indicateurs de vulnérabilités. Faut-il baser ces critères sur le structurel ou le conjoncturel ? Comment construire des indicateurs qui intègrent les actions et les contextes ? Par exemple, le caractère vulnérable d'une population est souvent caractérisé par son niveau économique (ressources disponibles), beaucoup plus rarement par les politiques ou les réglementations qui ont pour effet de diminuer les ressources. Dans le cas de risque d'inondation, la vulnérabilité est définie

par la localisation de l'infrastructure et sa stabilité, jamais par le règlement qui a autorisé la construction de cette infrastructure. Notre vase est vulnérable parce qu'il est fragile par construction, non parce que l'homme le fait tomber ou que la table qui le supporte est elle-même fragile !

² Technique développée depuis près de 3 000 ans consistant à mobiliser les eaux souterraines pour l'irrigation ou le drainage des oasis.

II. Une discussion sur le sens du concept et son usage

Cette réflexion sur la définition du concept de vulnérabilité montre la complexité de l'analyse de ce phénomène et la fragilité du terme de vulnérabilité, dans la mesure où sa signification dépend avant tout du contexte dans lequel il est utilisé. Elle démontre également que son usage est sensible lorsqu'il s'agit de construire des politiques de développement, de réduction des risques, de santé publique, etc.

Dans le domaine de la santé, si le « *vulneris* » a besoin d'être soigné, il est nécessaire de comprendre les causes du mal, la source de cette vulnérabilité et le contexte et l'action qui l'ont révélée : agir sur la bactérie plutôt que sur le patient. C'est une dimension oubliée de la vulnérabilité, dans tous les domaines. Nous prendrons trois exemples pour illustrer ce changement de point de vue.

Lors de l'éruption du volcan du Nevado del Ruiz en Colombie en 1985, les ingénieurs des institutions publiques avaient réalisé, quelques jours avant la catastrophe, une des meilleures cartes des risques : elle déterminait au mètre près la zone qui serait affectée par les coulées de boues. Il y eut tant d'hésitation de la part des décideurs des collectivités que les heures passant, les coulées de boues envahirent la vallée et le village d'Armero et firent 25 000 morts. On s'est aperçu, post-catastrophe, que la population était vulnérable à une éruption volcanique, mais le facteur sous-jacent à cette vulnérabilité était surtout le contexte politique et le manque de réaction et d'action des pouvoirs publics. Si les politiques avaient fait confiance aux techniciens, les actions et la modification du contexte auraient permis d'éliminer toute vulnérabilité. Cet exemple est très classique des cas de risques naturels ; le séisme d'Amatrice en Italie, en 2016, en est le plus pur exemple.

Un intéressant article de Sarcinelli (2014),

montre comment la catégorisation des enfants roms par le système éducatif crée de la vulnérabilité à plusieurs niveaux. La première catégorisation concerne les « traits culturels » des roms, en situation d'abandon scolaire, de mariage précoce, de délinquance, etc. donc hors du système normatif de notre société. La vulnérabilité se construit alors autant du côté des militants pro-roms que des opposants, mais aussi des institutions qui doivent faire entrer dans les normes. La deuxième catégorie concerne les parents, déclarés incapables d'en faire des enfants et des élèves ; ces derniers sont alors encore plus vulnérables du fait de « l'abandon » d'une famille qui ne peut s'occuper d'eux. La troisième catégorie provient du caractère nomade, donc instable, de ces communautés qui ne laissent pas à l'enfant la chance de s'insérer dans la société. Tous les qualificatifs vont alors s'appliquer à ces populations d'enfants, depuis de nombreuses années : anormaux, différents, spéciaux, etc. et dès les années 1970, ils relèveront de la psychopathologie, dans les mêmes institutions que les personnes en situation de handicap. « *La catégorie 'élève rom' est donc construite et instituée comme un type de vulnérabilité pouvant engendrer des formes de marginalisation et de déviance, dont les seules caractéristiques positives seraient les facultés d'expression artistique, picturales, musicales et pratiques manuelles.* » (Sarcinelli, 2015, p.125). Les élèves sont-ils vulnérables ? Ont-ils une prédisposition à la vulnérabilité qui serait structurelle ? On observe ici une vulnérabilité socialement construite par la société qui devient une condition de l'action sociale. De nombreux autres exemples peuvent ainsi être trouvés, autour de l'intégration scolaire, de l'alphabétisation, de la délinquance, de la migration, etc. Chaque fois qu'un individu,

un groupe ou une société est « autre », la vulnérabilité devient une construction sociale. Les indicateurs de vulnérabilité devraient alors être construits sur la base des éléments de cette construction.

Comme troisième exemple, il est intéressant de raconter la triste expérience des indiens Murunahua, du Pérou, ou des Baka au Cameroun. Peuples vivants dans la forêt et de la forêt, ils ont peu de contacts avec la modernité, mais ces deux peuples ont été confrontés à la modernité. Dans le cas des Murunahua, situés dans la zone de non-contact à la frontière entre le Pérou et le Brésil, le « facteur de mise en vulnérabilité » fut un prêtre catholique qui militait en faveur de la construction d'une route interocéanique. Il considérait que la nécessité du développement était prioritaire et que ces peuples indigènes étaient de caractère « préhistorique », ne reconnaissant pas cette nécessité « contre nature » de l'isolement. Cette route est en cours de construction, malgré les avis défavorables des politiques, et affecte 15 communautés qui sans doute disparaîtront comme bien d'autres au Brésil. Les Baka, peuple nomade, sont eux coincés entre le parc national de Lobéké, qui leur est interdit, et des réserves forestières, interdites également. Ils se retrouvent donc sédentarisés le long d'une piste forestière constamment empruntée par les camions. Le WWF, qui gère le parc, considère que « l'homme n'est pas prioritaire dans la protection des espèces » ; les forestiers, eux, coupent la forêt. Les Baka sont sans cesse pourchassés par les gardes verts du parc et n'ont plus d'espace de chasse, de pêche, de récolte du miel, etc. « Le gouvernement soutenu par les sociétés forestières et le WWF, légifère pour considérer

ces chasses comme un crime³. La seule offre reçue est celle de l'intégration dans des villages sédentaires, le long de la route. Les Baka sont-ils vulnérables parce qu'ils sont chasseurs ou pêcheurs ? Ou parce que les institutions ont modifié leur contexte ? Là aussi on trouve de multiples exemples à travers le monde, ceux de l'imposition de critères et de la mise en situation de vulnérabilité d'une population pour raison de droit ; mais dans ce cas le *vulneris* reste sans soin !

« *Les facteurs de vulnérabilité sont trop souvent plus extrinsèques qu'intrinsèques et appellent donc fondamentalement une lutte politique sur les causes des inégalités économiques* » (Piketty, 2013), d'accès au savoir, territoriales, etc. Ce qui nécessite aussi, indissociablement, un changement du regard social (ATD Quart Monde, 2014). « *Bref, il convient de ne pas se tromper de combat : c'est d'abord la société qui vulnérabilise les individus, et non l'inverse.* » (Brodiez-Dolino, 2016).

3 <http://actualutte.com/asides/wwf-lespecehumaine-nest-pas-prioritaire-protection-especes/>

III. Vulnérabilité versus pauvreté, avoir un autre regard

La vulnérabilité s'applique aux cas de pauvreté-précarité, non du fait du « simple » manque d'argent mais des effets boule-de-neige induits : « précarité » (Castel, 2011), insécurité du présent et de l'avenir, moindre accès à l'instruction, malnutrition ou sous-nutrition, exigüité et/ou insalubrité du logement, difficultés d'accès aux soins, surexposition aux conduites à risque (alcoolisme, prostitution...) et aux professions dangereuses, etc. ; d'où une fragilisation de la santé physique et mentale. Dès les années 1970, on introduit même la possibilité d'un risque de reproduction intergénérationnel de la pauvreté au sein de la famille (ATD Quart Monde, 2014). La vulnérabilité a dès les années 1980 été largement associée à la pauvreté en économie du développement et nombre de sociologues de la pauvreté-précarité (comme Serge Paugam) de recourir au terme, notamment via l'expression « les plus vulnérables » (Brodiez-Dolino, 2016).

Il est nécessaire d'avoir un autre regard sur ce concept et sur la façon dont il prend en compte la dimension structurelle des populations, l'influence du contexte, et le jeu des actions (pour ne pas dire des acteurs), dans la construction sociale de la vulnérabilité. Il faut rappeler aussi que la vulnérabilité n'est pas absolue. Elle n'est pas non plus permanente ; les facteurs qui la définissent, et son expression, peuvent varier dans le temps et dans l'espace. Un autre regard est ainsi nécessaire sur la pauvreté et bien sûr le développement, mais aussi sur des notions comme l'adaptation ou la résilience. Les politiques de développement ont une facilité incroyable à utiliser ces termes pour justifier de situations, de budgets, ou d'actions

particulières. On peut penser, comme Couret et al. (2009), que la vulnérabilité est « nécessaire au mécanisme néolibéral » car « aujourd'hui comme hier, pour faire diminuer la pauvreté et contrebalancer la croissance des inégalités, la solution proposée est de redoubler l'intensité de la croissance économique et d'améliorer le fonctionnement du marché. » ; elle devient alors une catégorie indispensable de l'action publique (Soulet, 2005).

Nous l'avons compris, il est également difficile, voire anti-éthique de construire des indicateurs de vulnérabilité si le contexte, l'action et les conditions de création ou d'expression de la vulnérabilité ne sont pas pris en compte. Par ailleurs, ces indicateurs doivent associer la « capabilité⁴ » de la société, sa perception de la situation et l'agir en conséquence (comportement). C'est un aller-retour nécessaire et constant entre la perception et les pratiques d'un groupe social et la pression d'un modèle de société ; il est nécessaire de se poser sans cesse la question de savoir ce qui rend vulnérable.

Le changement de point de vue est donc inévitable : nous devons réfléchir sur les actions qui rendent vulnérables les populations..., plutôt que sur une pseudo quantification de la vulnérabilité de populations dont la connaissance est assez approximative ! Il faudrait même changer ce terme, ne plus parler d'une population vulnérable, exhibée socialement, sinon des responsabilités et actions qui rendent vulnérable une population. On peut s'interroger aussi sur l'utilité des nouveaux concepts comme la résilience, dont le principe est de diminuer la vulnérabilité par l'apprentissage et la mémoire, mais qui

semble aussi déplacer le problème : c'est un moyen de modifier l'action ou le contexte, l'action et le contexte qu'il faut modifier, non alors elle devient un concept puissant pour diminuer la vulnérabilité. que les reflets. Par contre, si la résilience est

4 « L'approche par les capacités est un vaste cadre normatif pour l'évaluation et l'appréciation du bien-être individuel et des arrangements sociaux, la conception des politiques et les propositions relatives au changement social dans la société. » (voir Amartya Sen, Martha Nussbaum ou Ingrid Robyens).

Abt, E., J. V. Rodricks, J. I. Levy, L. Zeise and T. A. Burke

- 2010. Science and decisions: advancing risk assessment. *Risk Analysis* 30(7): 1028-1036

Adger, N.

- 2006. Vulnerability. *Global Environmental Change* 16: 268-281

Arreghini, L. and H. Mazurek

- 2004. Territoire, risque et mondialisation: quelques réflexions à partir du cas Andin. *X^{ème} Journées de Géographie Tropicale (Orléans, 24, 25, 26 septembre 2003). Espaces Tropicaux et Risques. Du local au global.* G. David. Orléans, Presses Universitaires d'Orléans, IRD.: 240-260.

ATD Quart Monde

- 2014. *En finir avec les idées fausses sur les pauvres et la pauvreté.* Paris, Éditions Quart Monde / Éditions de l'Atelier.

Bailly, A. and (dir.), Eds.

- 1996. *Risques naturels, risques de société.* Paris, Economica.

Balkau, F.

- 1993. Pollution prevention and abatement guidelines for the mining industry. Paris, UNEP IE/PAC, the World Bank. 2nd draft: 19

Becerra, S.

- 2012. Vulnérabilité, risques et environnement : l'itinéraire chaotique d'un paradigme sociologique contemporain. *Vertigo* 12(1).DOI : 10.4000/vertigo.11988

Brodiez-Dolino, A.

- 2015. La vulnérabilité, nouvelle catégorie de l'action publique. *Informations Sociales* 2(188): 10-18

Brodiez-Dolino, A.

- 2016. Le concept de vulnérabilité. *La vie des Idées.fr - Collège de France* 11 février 2016: 10.http://www.laviedesidees.fr/Le-concept-de-vulnerabilite.html

Castel, R.

- 2011. Au-delà du salariat et en deçà de l'emploi? L'institutionnalisation du précaire. *Repenser la solidarité.* S. Paugam. Paris, Presses Universitaires de France: 415-433.

Chambers, R.

- 1989. Editorial Introduction: Vulnerability, Coping and Policy. *IDS Bulletin* 20(2): 1-7

Couret, D., P. Metzger and URBI

- 2009. Réduire les vulnérabilités plutôt qu'éradiquer la pauvreté. Le modèle de développement néolibéral à l'épreuve de la ville des Pays du Sud. *Espaces populations sociétés 2/Naria*: 263-277.DOI : 10.4000/eps.4774

D'Ercole, R., J. C. Thouret, O. Dollfus and J. P. Asté

- 1994. Les vulnérabilités des sociétés et des espaces urbanisés : concepts, typologie, modes d'analyse. *Revue de Géographie Alpine* 82(4): 87-96

Dauphiné, A. and D. Provitolo

- 2007. La résilience: un concept pour la gestion des risques. *Annales de Géographie* 654(2): 115-125

Johnson, B. B. and V. T. Covello

- 1987. *The Social and cultural construction of risk : essays on risk selection and perception.* Dordrecht, Boston, D. Reidel Pub. Co.

Kochar, A.

- 1995. Explaining Household Vulnerability to Idiosyncratic Income Shocks. *AEA Papers and Proceedings, American Economic Review* 85(2): 159-164

Langford, I. H.

- 2002. An existential approach to risk perception. *Risk Analysis* 22(1): 101-120

Lussault, M.

- 2014. Nous sommes toujours-déjà vulnérables. *Tous Urbains* 4(8): 48-51

Maskrey, A. c.

- 1993. *Los desastres "no" son naturales.* Bogota, La Red, ITDG.

Meschinet De Richemond, N.

- 2016. Modernité, anachronisme et ambivalence des risques et catastrophes naturelles à travers l'approche géohistorique. *Vertigo* 16(3): 31.DOI : 10.4000/vertigo.18034

Péguy, C.-P.

- 1995. Les risques naturels majeurs. *Encyclopédie de Géographie.* A. Bailly, R. Ferras and D. Pumain. Paris, Economica: 919-930.

Piketty, T.

- 2013. *Le capital du 21^{ème} siècle,* Paris.

Reghezza-Zitt, M.

- 2009. Réflexions autour de la vulnérabilité. Définition d'une approche intégrée à partir du cas de la métropole francilienne. *Risques et environnement: recherches interdisciplinaires sur la vulnérabilité des sociétés.* S. Becerra and A. Peltier. Paris, L'Harmattan: 417-428.

Renn, O.

- 2008. Concepts of risk: an interdisciplinary review. Part1: disciplinary risk concepts. *GAIA* 17/1: 50-66

Rohmann, B.

- 1998. The risk notion: epistemological and empirical considerations. *Integrated risk assessment.* M. G. Steward and R. E. Melchers. Rotterdam, Balkema: 39-46.

Salem, G., C. Marois, L. Arréghini and P. Waniez

- 1992. Lieux de vie, densités et zones à risques: l'analyse spatiale au service de la santé à Pikine (Sénégal). *Séminfor5.* Paris, Colloques et Séminaires, ORSTOM: 419-430.

Sarcinelli, A.-S.

- 2014. Les ROMs, des élèves "vulnérables"? Une cartographie de la prise en charge de "l'élève ROM" en Italie. *Vulnérabilité, identification des risques et protection de l'enfance*. L. Lardeux. Paris, La Documentation Française, ONED: 118-127.

Soulet, M.-H.

- 2005. La vulnérabilité comme catégorie de l'action publique. *Pensée Plurielle* 2(10): 49-59

Thomas, H.

- 2010. Les Vulnérables. La démocratie contre les pauvres. Bellecombe-en-Bauges, Éditions du Croquant, collection Terra.